

Discours de S.E. Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, Président du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine pour le mois d'août 2023 et Champion de l'Union Africaine pour l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, à l'occasion de l'ouverture de l'Atelier de consultation pour l'intégration des jeunes vivant avec handicap dans le Programme Jeunesse, Paix et Sécurité.

Addis-Abeba , le 2 aout 2023

- **Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération au Développement au Burundi;**
- **Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'élevage au Burundi;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, et Représentants des Etats Membres de l'Union Africaine;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs Membres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs Distingués Représentants des Communautés Économiques Régionales et Mécanismes Régionaux;**
- **Mesdames et Messieurs les Hauts Cadres de l'Union Africaine, et Coordonateur du Programme 'Jeunesse pour la Paix en Afrique';**
- **Chers Amis, Jeunes Ambassadeurs de l'Union Africaine pour la Paix;**
- **Chers amis jeunes vivant avec handicap;**
- **Distingues invités, tout protocole observé**

1. Je voudrais rendre grâce à Dieu Tout-Puissant qui a guidé nos pas jusqu'ici, en Ethiopie, pour prendre part à ce dialogue qui vise à intégrer les jeunes vivant avec handicap dans le programme Jeunesse, Paix et Sécurité de l'Union Africaine, dont je suis Champion.
2. Je remercie le Gouvernement et le peuple éthiopiens pour l'accueil exceptionnellement chaleureux et les nombreuses marques d'attention et de courtoisie à mon endroit et à toute ma Délégation, dans cette belle ville d'Addis-Abeba.
3. Mes remerciements vont également à l'endroit de tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cet atelier et à vous tous, ici présents, pour votre présence et votre active participation à ce grand événement qui coïncide avec le mois dédié à la jeunesse dans le monde.
4. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais vous demander d'observer une minute de silence pour saluer la mémoire de l'ancien Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E Henri Konan Bédié qui vient de nous quitter cette nuit. **(Pause)**
Je vous remercie, Que la terre lui soit légère.
J'adresse mes sincères condoléances à la famille de l'illustre défunt, à mon cher frère et collègue S.E Alassane Ouattara, au Gouvernement et au peuple ivoirien.

Excellences,
Chers Amis Jeunes
Mesdames, Messieurs,

5. L'idée d'intégration des jeunes vivant avec handicap dans le programme jeunesse, paix et sécurité vient à point nommé, dans la mesure où les personnes vivant avec handicap subissent parfois une forme de réclusion à domicile et exclusion sociale.
Les personnes vivant avec handicap doivent être considérées comme une composante à part entière de la population, jouissant des mêmes

droits, avantages, privilèges et services que les autres et à qui incombent également les mêmes devoirs et responsabilités comme tout autre citoyen.

6. C'est pour cette raison que, lorsque j'ai appris la tenue de ce dialogue pour l'intégration des jeunes personnes vivant avec handicap dans le programme Jeunesse, Paix et Sécurité, j'ai immédiatement pris mes dispositions pour y participer personnellement ; non seulement en ma qualité de Champion de notre Organisation Continentale pour l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, et ami des jeunes, mais surtout parce que cela cadre bien avec mes préoccupations quotidiennes, ma philosophie et mes profondes convictions.

Toute ma politique est centrée sur « l'inclusivité et la justice sociale ».

7. Intégrer les jeunes vivant avec handicap dans le programme Jeunesse, Paix et Sécurité est un grand défi que nous devons relever ensemble.

En effet, au-delà des discours émouvants prononcés lors de la journée internationale des personnes vivant avec handicap, il est temps de sortir de la théorie et passer aux actions concrètes et prendre en compte leur contribution, car elles ont un grand potentiel, de l'énergie, des talents et des connaissances dont le continent africain a besoin.

8. De plus, il sied de souligner que toutes les personnes vivant avec handicap ont besoin, non seulement d'être intégrées, mais aussi d'être assistées. Elles n'ont pas péché pour être dans cet état physique. Permettez-moi de vous partager cette histoire de la Bible : *Alors que Jésus passait, il vit un aveugle de naissance. Ses disciples lui posèrent cette question « Rabbi, qui a péché, cet homme ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? ».*

Jésus leur répondit : « Ce n'est pas lui ou ses parents qui aient péché, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui »

Jean 9 :1-3

Ces œuvres de Dieu se manifestent aussi à travers nous les hommes, nous devons agir en faveur de ces jeunes vivants avec handicap.

9. Il faut reconnaître aussi que certains jeunes ne sont pas nécessairement nés handicapés, mais le sont devenus à cause de certaines situations et défis à la fois sécuritaire et socio-économique auxquels fait face notre continent.
Nous sommes donc interpellés à mettre les personnes vivant avec handicap au centre de nos préoccupations et de nos actions.
10. C'est un devoir pour nous de ne laisser personne de côté et de faire en sorte que notre route vers une Afrique paisible et prospère soit exempte de toute forme de discrimination.
Les valeurs traditionnelles de l'Afrique reposent sur l'Ubuntu, la famille, la solidarité, le respect, l'équité et la dignité.
Mais avec le temps et les circonstances qui changent, nos sociétés ont détourné leur regard de ces valeurs et les personnes vivant avec handicap ont été les premières victimes de l'oubli, de la discrimination et de l'exclusion.
11. Qu'il me soit donc permis, aujourd'hui, de m'adresser aux Membres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine ici présents, et les interpeller à œuvrer de concert pour la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique. C'est une affaire de nous tous.
12. Ici je souligne un sujet important qui nous préoccupe tous : la multiplication des coups d'Etat en Afrique qui risque de nous replonger dans les années sombres de notre histoire où les changements de régime par des moyens anticonstitutionnels étaient à la mode. Le constat est que les putschs sont opérés par des jeunes.
13. Une simple analyse nous pousse à penser qu'il peut y avoir un déficit communicationnel et relationnel entre les deux générations des hommes en uniformes.
Ceci nous amène à recommander le renforcement de l'esprit de corps entre les jeunes et leurs aînés et assurer un lendemain meilleur des jeunes officiers dans leur carrière.
Je ne peux pas confirmer que c'est la cause exacte et ultime, mais cela nous incite à porter notre réflexion sur l'importance d'un dialogue interactif franc et sincère entre les jeunes et leurs aînés,

conformément au principe africain selon lequel aux problèmes africains il faut des solutions africaines et à la sagesse africaine selon laquelle « les linges sales se lavent en famille ».

14. De même, il faudrait permettre aux militaires qui le souhaitent et qui ont des ambitions politiques de se porter candidats aux élections après avoir démissionné de l'armée s'ils veulent passer par les partis politiques.

Par ailleurs, je n'ai pas encore vu de constitution qui ne permette pas des candidatures aux élections à titre indépendant, c'est un principe de liberté universelle.

15. S'agissant de la gestion des coups d'Etats lorsqu'ils se produisent, il est grand temps de revisiter le régime de sanctions de l'Union Africaine, car l'expérience nous montre que les sanctions touchent beaucoup plus les populations civiles innocentes que les auteurs des Putschs.

Au lieu de recourir aux sanctions, qu'elles soient de nature économique, politique ou militaire, il faut plutôt prendre la voie des solutions pacifiques des différends telles que le dialogue et la coopération.

De même, l'interventionnisme militaire ne fait qu'attiser le feu et occasionner des pertes en vies humaines.

Il faut admettre que toutes ces mesures sont contre productives et aggravent les problèmes socio-économiques qui minent le développement de l'Afrique.

Il est donc temps que le dialogue s'établisse entre les parties en conflit afin de trouver des solutions adaptées au contexte africain.

Excellences,
Chers Amis Jeunes
Mesdames, Messieurs,

16. Revenant sur le sujet qui nous réunit aujourd'hui, du haut de cette tribune, je plaide pour l'intégration des personnes vivant avec handicap dans le programme Jeunesse, Paix et Sécurité de l'Union Africaine.

Leur contribution et leur rôle dans la prévention et médiation des conflits sont primordiaux dans le processus de l'architecture africaine de paix et de sécurité, et de gouvernance.

17. Il importe de rappeler que l'organisation s'est dotée d'un Cadre continental sur la jeunesse, la paix et la sécurité, assez éloquent quant au rôle critique que tous les jeunes, quelle que soit leur situation, doivent jouer dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique.

Ce cadre prône une approche inclusive de la jeunesse et identifie d'une manière explicite les jeunes qui vivent avec un handicap et les jeunes victimes de violences physiques et psychologiques, les jeunes évoluant dans des sociétés stables, en conflit ou même post-conflit.

18. A cet effet, j'en appelle à toutes les parties prenantes de l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, en général, au Conseil de Paix et de Sécurité en particulier, pour qu'ils s'assurent que leurs programmes reflètent la prise en compte des besoins particuliers des personnes vivant avec handicap.

19. Qu'il me sied également d'appeler à la prise en compte des jeunes vivant avec handicap dans toutes les initiatives comme le programme **One Million Next Level** de l'Union Africaine et **Energize Africa** de l'AUDA-NEPAD, ainsi que toutes les autres bonnes initiatives en faveur de la jeunesse sur le continent.

20. Par ailleurs, les jeunes vivant avec handicap seront les bienvenus pour une participation active au prochain dialogue continentale sur la jeunesse, paix et sécurité, qui se tiendra bientôt à Bujumbura, Capitale de la Jeunesse Africaine.

**Excellences,
Chers Amis Jeunes
Mesdames, Messieurs,**

21. Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer mon indignation face à certains parents qui considèrent qu'avoir un enfant vivant avec handicap est une honte, et qui les gardent enfermés dans leur domicile.

Au contraire, il faudrait donner la chance à ces enfants de développer leurs potentialités en les mettant dans les centres de formation spécialisés, et leur permettre ainsi de pouvoir s'acquitter de leurs devoirs de citoyen en contribution au développement socio-économique de leur pays.

J'invite également les communautés à abandonner les pratiques traditionnelles néfastes et les pesanteurs socioculturelles qui ont un impact négatif sur la vie des personnes vivant avec handicap.

22. Et c'est sur cet appel que je déclare ouvertes les consultations sur l'intégration des jeunes personnes vivant avec handicap dans le programme Jeunesse, Paix et Sécurité tout en vous souhaitant de fructueuses délibérations.

**Vive une Afrique Intégrée,
Vive une Afrique prospère, pour tous,
Je vous remercie pour votre aimable attention !**